Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213501711-20260420-DEL2026_25-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
MAIRIE DE MEDREAC

DEL 2026-25 du 20.04.2026 – (7.5)

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE

L'An deux mil vingt-six, le vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame GAUTIER Magali, Maire ;

Etaient présents : ROUAULT Delphine, PIEDERRIERE Olivier, CRESPEL Cécile, LEVREL Didier, JOSSE Martial, ROIG Marie-Hélène, GUILLOTO-SALAÜN Alexandra, PAUTREL Julien, COUSINARD Claire-Marie, GUILLOU Maël, HAQUIN Floriane, BIGOT Alexandre, BARFF Manuel, GEORGELIN Hugo, CRESPEL Laurine, ORINEL Léna,

Absents : BOUILLEROT Céline a donné pouvoir à PIEDERRIERE Olivier, DENIS Hugo a donné pouvoir à LEVREL Didier

Nombre de Conseillers en exercice : 19 **Présents : 17** **Votants : 17+2**

Date de convocation : 13/04/2026 Secrétaire : M. PIEDERRIERE Olivier

DEL 2026_25 MAM-Mise à jour du plan de financement

Par délibération DEL 2024-02 du 16.01.2024, le conseil municipal, à la majorité {14 pour/1 abstention) a décidé, d'adopter l'opération de création d'une maison d'assistantes maternelles, d'arrêter les modalités de financement, de solliciter des subventions (au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL}, auprès de la CAF, auprès du Département) et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette affaire.
Par délibération DEL 2024-67 du 16.12.2024 le conseil a validé l'actualisation du plan de financement de l'opération et la sollicitation des subventions suite à la présentation de l'avant-projet définitif.

Par délibération DEL 2025-49 du 29.09.2025 Le conseil a attribué les marchés de travaux aux entreprises. Aussi Madame la Maire propose d'actualiser le plan de financement de l'opération suite à cette attribution et à la sollicitation des subventions.

Le plan de financement prévisionnel mis à jour pour cette opération est le suivant :

DEPENSES HT		**RECETTES**		%
Acquisition	163 586.09 €	Département-Ambitions communes	100 000.00 €	14.86
DiagPb/Amian	1 462.50 €	Région-BVPB	71 870 €	10.68
Maîtrise d'œuvre	49 922.93 €	Etat- DETR/DSIL	90 000.00 €	13.38
Audit énergétique	900.00 €	CAF	87 600.00 €	13.02
Etude de sol	3 685.00 €	Autofinancement	323 342.98 €	48.06

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213501711-20260420-DEL2026_25-DE

Bureau de contrôle Mission SPS	3 185.00 €			
Bureau de contrôle Mission CT	4 770.00 €			
Travaux	445 301.46 €			
TOTAL	**672 812.98 €**	**TOTAL**	**672 812.98 €**	**100**

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité (18 pour, 1 abstention) décide :

D'ARRETER les modalités de financement exposées ci-dessus,
DE CONFIRMER la sollicitation des subventions

✓ auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL,
✓ auprès de la CAF,
✓ auprès du département au titre du dispositif Ambitions communes pour un montant de 100 000 €,

DE SOLLICITER une subvention
Auprès de la Région au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne,
D'AUTORISER Madame la Maire à signer tous les documents liés à cette affaire.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme.
La Maire,

Magali GAUTIER